

Xavier Blanco

Universitat Autònoma de Barcelona¹
 <https://orcid.org/0000-0001-8210-3668>
Xavier.Blanco@uab.cat

L'or, la cire et l'œuf. La couleur jaune comme *tertium comparationis* en français médiéval²

Gold, wax and egg : the yellow color as *tertium comparationis* in medieval French

Abstract: In this paper, we analyze the intensive comparisons applied to medieval French adjectives with the meaning 'yellow' or with closely related meanings. On the basis of the concept of collocation defined by the Explanatory and Combinatorial Lexicology (Meaning-Text Theory), we study the second terms of these comparisons in successive sections. A first section presents the concept of collocation. The second section is dedicated to the second term of comparison 'gold'. The third section deals with the term 'wax' and the fourth section deals with the term 'egg yolk'. A fifth section regroups other less frequent second terms of the comparison, such as 'kite spawn', 'oriole feather' or 'Spanish broom'. This paper is integrated in the COLINDANTE research project (I+D+i PID2019-104741GB-I00, Ministry of Science and Innovation, Spain) and is part of a series of works that describe intensive comparisons based on the names of colors in medieval French.

Keywords: medieval French, collocations, intensity, phraseology

13

¹ Universitat Autònoma de Barcelona, Facultat de Filosofia i Lletres, Departament de Filologia Francesa i Romànica, 08193 Bellaterra (Barcelona). Spain.

² Cette recherche a été financée par le Ministerio de Ciencia e Innovación espagnol, projet COLINDANTE (*Las colocaciones intensivas del francés antiguo y su traducción al francés y al español*, Proyecto I+D+i PID2019-104741GB-I00). Je remercie Dolores Català et Julio Murillo pour leur relecture attentive de cet article.

Introduction

Une collocation est, dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire dans laquelle nous nous situons, un phrasème formé par une base et un collocatif (Mel'čuk, Polguère 2021). La base est sélectionnée librement par le locuteur, alors que le collocatif est sélectionné en fonction de la base pour exprimer un sens donné (normalement, un sens de type grammatical comme 'beaucoup', 'bon', 'ensemble de', etc.). Les collocations les plus nombreuses sont les collocations intensives. Un sous-type de ces collocations correspond aux comparaisons de la forme *plus Adj que N*, *Adj comme N* ou *aussi Adj que N* (p. ex. *plus maigre qu'un clou, têtu comme un âne, aussi fort qu'un lion...*).

Dans le cadre du projet COLINDANTE (cf. note 2), nous avons constitué un corpus de collocations à forme comparative prenant comme base de la collocation un nom de couleur. Nous avons étudié les comparaisons axées sur le rouge (Blanco, sous presse), le noir (Blanco, à paraître a) et le vert (Blanco, à paraître b). Nous traiterons, dans cet article, les comparaisons axées sur le jaune.

14 Dans une comparaison figée, il y a lieu de distinguer un premier terme de la comparaison, qui correspond à l'entité à laquelle on attribue la propriété d'être jaune (les cheveux, le teint du visage, une arme défensive...); un deuxième terme de la comparaison, qui correspond au parangon du jaune (l'or, la cire, le jaune de l'œuf...) et un *tertium comparationis* qui correspond au nom de la couleur en question (qui peut être désignée par différents termes : *blont, gaune, ros...*). Il y a aussi, bien entendu, la forme de la structure comparative elle-même (qui peut être une comparative de supériorité, d'égalité, une comparaison lexicalement explicite, etc.).

Notre corpus n'est pas limité *a priori*. Toute occurrence d'une de ces structures appartenant à la littérature médiévale française est susceptible de nous intéresser. Cependant, pour des raisons pratiques, nous nous sommes limité pour cet article aux occurrences présentes dans les textes médiévaux inclus dans les bases textuelles Frantext et BFM (cf. Bibliographie), à quelques exemples extraits de dictionnaires de l'ancienne langue (DMF, T.-L., Godefroy) et de certains répertoires de comparaisons (Ziltener 1989 ; Widmer 1929), ainsi qu'à un certain nombre d'exemples repérés dans des textes littéraires que nous citons de façon raccourcie (titre et éditeur), des ouvrages de linguistique et/ou d'histoire culturelle (Rolland-Perrin 2010 ; Pastoureau 2019 ; Ott 1875). Au total, nous avons réuni une soixantaine d'occurrences de comparaisons intensives figées pour 'jaune'³.

³ Nous parlons d'intensité dans un sens très large. Nous n'entrons pas ici à considérer la question de la pertinence de cette catégorie pour les noms de couleur. Cf. cependant Kleiber (2007) sur ce point.

Notre étude se limitant à certaines structures linguistiques, nous n'aborderons pas des questions générales relatives à l'expression de la couleur jaune en ancien français. Nous verrons l'importance des principaux para-synonymes de *jaune* (*blond, ros, sor...*) dans le cadre des comparaisons figées, mais on pourrait y ajouter *aubornaz, bloi, fauve, orin, safrené, vitellin...* (Schäfer 1987 : 73-82). Concernant la couleur qui nous occupe, on pourrait considérer comme central l'adjectif *jaune*⁴ (et ses variantes), dans la mesure où il serait le moins spécialisé. Il ne s'agit cependant pas de la forme la plus fréquente dans les textes ; il ne présente pas, non plus, une combinatoire particulièrement variée.

1. Blond comme l'or

Un des clichés les plus saillants de la littérature médiévale est, sans doute, la comparaison figée 'blonde comme l'or'. C'est un trait caractéristique de personnages aussi célèbres que Iseut la Blonde ou Soredamour⁵. Rolland-Perrin (2010) fait le tour de cette question, ainsi nous bornerons-nous ici à mettre en relief les exemples qui correspondent syntaxiquement à des comparaisons intensives dans notre corpus (ou qui s'y rapprochent du point de vue sémantique, souvent par l'emploi du verbe *ressembler*).

15

Dans le *Roman de Troie* (éd. L. Constans), Polyxène, la fille de Priam dont Achille est épris, a des cheveux d'or. C'est un des attributs qui fait partie de sa *grant biauté* :

*E son bel chief, quele a si blond
Que fins ors ressemble esmerez* (v. 17558-17559)

Notons que nous n'avons pas ici, à proprement parler, une structure comparative, mais une structure consécutive. La sémantique de la comparaison est prise en charge par le verbe *ressembler*. Le vers 17559 connaît de multiples variantes (il existe plus de cinquante manuscrits du *Roman de Troie*). Une de ces variantes est : *Que il resenble estre dorez* (manuscrit de Milan, Ambrosiana

⁴ Signalons que cette forme ne procède pas du latin *flavus* (qui désigne un jaune brillant), ni de la forme *falvus* (qui désigne un jaune plus sombre), mais de la forme *galbus*, qui désigne plutôt un jaune verdâtre.

⁵ Notons, dans *Soredamour*, la forme *sore* ('blond foncé'), cf. exemples ci-dessous. Il y a aussi le référent classique d'Aphrodite, qui, avant le jugement de Pâris, aurait trempé ses cheveux dans le fleuve Scamandre pour leur donner la couleur de l'or.

D55). Mais nous avons aussi, dans plusieurs manuscrits, la structure comparative *sensu stricto* (dans sa forme de supériorité) : *Plus que n'est ors fins* (ms. A2, B, C, J, E, K). Notons les compléments qui renchérissent sur la qualité de l'or : *fin* et *esmeréz* (cf. ci-dessous *Li romans de Claris et Laris*). Il est fréquent, dans ces structures intensives, de renforcer le parangon par un adjectif ou un participe qui correspond à un collocatif mélioratif ou vériconditionnel (dont le sens est 'bon' ou 'vrai'). Tout comme le fin or, l'or esmeré est de l'or pur (ce participe est employé aussi comme collocatif avec la base *joie* : *joie esmerée*, cf. DMF s.v. *esmerer*). L'adjectif *fin* a eu la fortune qu'on lui connaît appliqué à la base *amour* (*fine amour*), combinaison où la collocation s'est lexicalisée en locution désignant l'amour courtois.

Nous retrouvons des chefs blonds comme l'or dans cette chanson (*Recueil de chansons du XIIIe siècle avec musique notée*, p. 303) :

*Ele a cors bien fet et duretes
mameles: sa le chief blondet
com li ors en boucele.*

16

L'or en boucele ou bocel (FEW: 1,660a **butticellus*) fait référence à l'or façonné ; non pas conservé dans un panier, comme on pourrait penser à cause de l'acception de *bocel* ('petit baril, outre'). Cette expression n'est pas sans rappeler la suite française *garder comme de l'or en barre* ou l'espagnole *guardar como oro en paño*, qui correspondrait, en réalité, à *como oro en pan*, par référence au *pan de oro* ('feuille d'or').

Citons encore une chanson (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, éd. L. Herrig), où *or* est accompagné de l'épithète *reluxant* 'reluisant', qui pourra s'appliquer plus tard à 'vertu' (*vive, relucente vertu* dans MOLINET, *Faictz Dictz D.*, 1467-1506, 118, cf. DMF s.v. *relucent*). Nous observons, donc, que la combinatoire lexicale restreinte des métaux précieux engendre des collocations intensives et mélioratives qui s'appliqueront sur des noms abstraits.

*Cors ait bien fait et auenant
dures mameletes pignant
chief blont com fins ors reluxant
deus la fist per si grant fierteit
en li ait mis tant de biaulteit
ke nuls hons dire ne poroit.* (XCI, Fol. XLII V^o)

Dans *Li romans de Claris et Laris* (éd. J. Alton, v. 217-222), la reine est décrite comme suit (nous retrouvons ici l'or esmeré) :

*Qui la coulor avoit plus fine,
Que ne soit rubiz et critaux ;*

*Ce sembloit chose esperitiaux,
Le chief ot blond recerçelé
Si luisanz n'est or esmeré
Grant front come yvoire poliz*

Nous avons mentionné quatre exemples où le chef était comparé à de l'or à partir du *tertium comparationis* 'blond'⁶. Les deux termes, *chef* et *or*, se retrouvent aussi mis en rapport moyennant *sor* (mot d'origine francique, 'de couleur d'or', 'blond doré' appliqué aux cheveux qui seraient d'un blond foncé ou d'un châtain clair). Ce terme s'applique également aux chevaux alezans et aux oiseaux de proie qui n'ont pas encore mué.

Dans le *Roman de la Violette* (éd. F. Michel, v. 866-868), Eurian est décrite comme suit :

*Cief ot crespé, luisant et sor,
De coulour resambloient d'or⁷
Front ot blanc con voirre poli*

La chevelure blonde est considérée d'autant plus belle qu'elle est frisée, bouclée (cf. *supra* dans *Claris et Laris : recerçelé*).

Comme premier terme de la comparaison, nous pouvons avoir, bien sûr, 'cheveux' (dont *chef* ci-dessus serait une synecdoque généralisante ou expansive). Dans le *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles* (éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud), nous lisons :

*Graillette estoit, et les mameles
Li venoient tout primerains ;
Les dois avoit lons et les mains ;
Plus blanche estoit que n'est gelée.
Si cheveil resambloient d'or
Tant estoient luisant et sor (Fabliau XXXIV, p. 80)*

Et dans *Fierabras* (éd. H.-E. Keller, p. 245, v. 6000-6002) :

*La car avoit plus blanche que n'est flours en esté
Petites mameletes, le cors grant et plané ;
Si cheveil resambloient fin or bien esmeré*

Notons que, dans le dernier exemple, le *tertium comparationis* ('blond' ou 'sor') était sous-entendu. Dans les exemples suivants, nous trouvons de

⁶ *Blond* n'est pas la seule base sur laquelle s'applique le collocatif *comme l'or*, des bases comme *reuire* ou *resplendir* sont aussi communes : *Resplendissant si com or en soleil* (MACH., *L. dames*, 1377, 160) (cf. DMF s.v. *or*). Plus tardivement, nous aurons aussi les comparaisons *franc comme l'or* et *pur comme l'or*.

⁷ Dans le manuscrit C, nous avons la variante : *De coulour resambloient fin or*.

nouveau la forme *sor*. Le premier procède de *La continuation de Perceval* de Gerbert de Montreuil (éd. M. Williams, v. 406-408) :

*Plus estoient luisant d'or quit
Li caveil, tant estoit sor
Ce sambloient estre fil d'or*

Et, dans le *Roman du Comte de Poitiers* (éd. B. Malmberg, v. 343-344) :

*Ves chi dis de ses cevex sors
Qui plus reluisent que fins ors*

De nouveau dans *Claris et Laris* (v. 2409-2412) :

*Ses chevels trestot reluisoient
Com se il de fin or estoient,
Et plus cler furent de fin or,
Tant estoient luisant et sor.*

18 Les cheveux sont remarquables par leur couleur et par leur éclat (*luisant*, que nous avons déjà retrouvé dans *La continuation de Perceval* et souvent ailleurs sous la forme verbale *reluire*). Dans *La chevalerie Ogier* (éd. J. Barrois, t. II, v 10852, cf. aussi T.-L. s.v. *sor*₁) nous avons encore le même adjectif : *Et les caveus plus sors c'ors fin luisant*.

Un autre premier terme de la comparaison est *crin* ('crinière'), qui s'applique à des êtres humains aussi bien qu'à des animaux. Dans *Perceval le Gallois* (éd. C. Potvin, v. 26759-26760), nous lisons, à propos des cheveux féminins :

*Si lor paroient li crin sor
Qui plus reluisent de fin or*

Et dans *Claris et Laris* (v. 14472-14474) :

*Bien semble la reine fee
Si crin resembloient fin or,
Tant estoient luisant et sor*

Dans les *Merveilles de Rigomer* (éd. W. Foerster, v. 5447 et 5465-5466) :

*Car la dame de grant pooir
[...]
Ses crins, qui tant sunt blond et sor
Que de coulor resambent or*

Observons que *blond* et *sor* sont souvent employés comme couple synonymique, procédé si cher à la langue médiévale, comme dans l'exemple suivant, extrait de la *Chanson des Saisnes* de Jean Bodel (éd. F. Menzel et E. Stengel, v. 116-117) où Sébile est décrite comme :

*Ainc fame de biauté ne fu à li samblanz.
Les crins ot sors et blons plus que n'est or luisanz.*

Il serait à remarquer que *cler* est un adjectif qui fonctionne souvent comme désignation de couleur (bien que nous le trouvons aussi avec le sens 'clair' et il est la base des collocations *cler comme cristal*, *cler comme larme*). La sœur d'Athis (*Athis et Prophilius*, éd. A. Hilka), extraordinairement belle (*En li former avoit Nature / Entente mise, engin et eure*, v. 19635-19636) a les cheveux *clers* et *luisants* :

*Devers le chief les crins fist sors,
Clers et luisanz plus que fins ors.* (v. 19649-19650)

Si dans cet exemple, *cler* est associé à *sors*, dans l'exemple suivant il apparaît en solitaire : *les cheveux plus cleire que or* (JEAN D'OUTREM., *Myr. histors G.*, a.1400, 5, cf. DMF s.v. *clair*). Il ne fait pourtant point de doute qu'il est à interpréter comme 'blonds'.

19

Les cheveux sont le premier terme strict des comparaisons présentées ci-dessus. Nous avons cependant vu que, par synecdoque généralisante, on peut trouver *chef*. En poussant encore davantage cette synecdoque, la comparaison peut être appliquée à la femme en entier. Ainsi, nous trouvons dans l'incipit de *Galeran de Bretagne* (éd. A.L. Foulet) trois comparaisons prenant comme base des noms de couleur (*blonde*, *blanche*, *vermeille*). Le premier terme de la première comparaison correspond à la dame (bien entendu, comme synecdoque généralisante de ses cheveux) :

*La dame estoit de hault parage, (v. 10)
[...]
Bien faicte de corps et de vis,
Blonde com or. Et la char blanche
Avoit com nef qui chiet sur branche ;
En la face ot coulleur vermeille :
Mais rose ne s'i apparaille (v. 15-19)*

Et plus loin, dans le même ouvrage (v. 5198-5199) :

*Et Flurie au biau chef soré,
Qui plus est blonde que fin ors.*

Dans un seul cas (à notre connaissance), *sor comme l'or* s'applique au pelage d'un cheval dans une structure comparative (dans ce cas, il s'agit d'une comparative de supériorité dans *l'Ipomedon*, éd. E. Kölbing et E. Koschwitz). Cette tonalité serait proche du *fauve*⁸ (ce dernier adjectif ne semble pas avoir donné lieu à des comparaisons intensives) :

*un bel destrer sor,
Ke plus reluist ke ne fet or.* (v. 26037-26038)

Le prototype de la femme blonde en littérature médiévale française est, sans doute, Iseut la Blonde. En fait, elle est prise comme deuxième terme de la comparaison (bien que dans des structures comparatives distinctes de celles que nous étudions) dans *Érec et Énide* de Chrétien de Troyes (éd. J.-M. Fritz) et dans *Floris et Lyriopé* (éd. J. Ulrich, *Robert von Blois sämtliche Werke*) de Robert de Blois⁹ :

*Pour voir vous di qu'Isez la blonde
N'ot tant les crins sors et luisanz
Que a cesti ne fust neanz.* (v. 424-426)

*Car li chevoz Isot la blonde
Don on parla per tot lo monde
Furent oscur envers les suens* (v. 225-227)

20

2. Jaune comme cire

Le terme *jaune*, qui présente une large quantité de variantes en ancien français (*gaunne, gausne, jalne, ianne...*), se combine volontiers avec un premier terme de la comparaison référé au corps humain (en particulier avec 'visage') et avec le second terme *cire*.

Le collocatif *cire* fait référence à la cire d'abeille, non pas à la cire pour cacheter les lettres, souvent rouge. La cire d'abeille présente un aspect jaunâtre à cause du pollen, du miel et de la propolis qu'elle contient. Elle

⁸ Mais *fauve* ne se confond pas avec *blond* : *uanz, marches, comedit est. Et, s'il a veü un cerf a l'ueill, il y a de trois manieres decoulours de poill, l'un si est brun cerf, l'autre est dit blond, l'autre est dit fauve, et ainsi les puet il apeler selon ce qu'il lisembrera qu'il ait la couleur* (Phébus Gaston - *Livre de chasse*, 1387, p. 156, Frantext 7005).

⁹ Pastoureaux (2019 : 98) signale que ces vers se trouvent dans *Cligès* (v. 5311-5313). Robert de Blois les aurait donc repris de l'œuvre du maître champenois. Nous avouons avoir été incapable de retrouver ces vers dans *Cligès* dans les éditions que nous manions (la tradition manuscrite de ce roman est la plus complexe de Chrétien de Troyes).

peut être dite blanche¹⁰ ou vierge (*prenés de la cire blanche virge la plus vielle que vous pourrés trouver dans Le réceptaire Jean Pitart, 1300, Frantext 7106*), mais elle reste un des parangons du jaune. Elle entre aussi, en langue médiévale, dans les combinaisons intensives *mou comme cire* (*Nostre Seigneur voutt que la roche fust mole comme cire dans Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure, 1395, Frantext 6201*), *ardre comme cire* et *fondre comme la cire*¹¹. Il s'agit, par ailleurs, d'une matière inflammable qui a beaucoup servi à confectionner des luminaires : la bougie de cire (bien supérieure à la chandelle élaborée à base de suif) et le cierge, dont l'étymologie (du latin classique *cereus* 'bougie' forme masculine substantivée de l'adjectif *cereus* 'de cire', dérivé de *cera*, cf. TLFi s.v. *cire*) révèle justement sa composition. Notons que les bougies blanches ne seront répandues qu'à partir du XVII^e siècle, grâce à l'utilisation du blanc de baleine.

La collocation *jaune comme cire* fait référence à un symptôme de dérèglement physique ou émotionnel. Souvent la captivité et la faim y jouent un rôle.

Considérons quelques contextes. Le premier (*Folque de Candie*, éd. Schultz-Gora), décrit un fugitif de la ville de Montire, investie par des ennemis, qui *de mal soffrir est megres et jaunes come cire* (v. 12116).

Dans *La vengeance Raguidel* (éd. C. Hippeau) la prison a malmené Gahariet :

*En cent lius a le car trenchié.
Le vis a plus gaune que chire.
Nus ne l'voit qui ce poroit dire
Le mal, ne le honte qu'il a.
Ne but de vin, ne ne manga,
Plus a d'un an, car ne poisson* (v. 2372-2377)

Dans *Berte aus grans piés* (éd. A. Henry), Aliste (la fausse Berthe), alitée, déclare :

— *Mere, ce dist la serve, je suefre tel martire
Que j'en suis aussi jaune devenue com cire.
Fisicien me dient que la clarte m'empire
Et li parlars aussi, nule riens ne m'est pire* (v. 2116-2119)

Le jaune est aussi la couleur du cadavre, l'ictère ou jaunisse dérivant de la disparition massive de globules rouges. Dans *Miracle de une femme que*

¹⁰ Le nom scientifique de la cire d'abeille est, justement, *cera alba*.

¹¹ Par exemple, dans cette belle strophe d'*Amis t'amour me contreint* de Guillaume de Machaut (*Les lays*, 1377, Frantext 0814) : *Ce bruist mon cuer et teint; / Car tout aussi com la cire / Fondre et frire, / Tire à tire, / Fait li feus, quant il ataint, / T'amour, qui en moy remaint, / Fait mon cuer fondre et desfrire, / Diex l'i mire, / Ni faut mire / For li qui me fait mal meint.*

Nostre Dame garda d'estre arse (dans *Miracles de Nostre Dame par personnages*, éd. G. Paris et U. Robert), on dit à propos d'Aubin, qui est décédé : *Il est ja jaune comme cire* (v. 384).

Nous trouvons également des emplois psychologiques. Dans le *Roman de la Violette* (éd. F. Michel), Euriaut, sous l'emprise d'une intense émotion provoquée par la perte de son ami, devient jaune :

*A ses mains son vis depiecha,
Et son bliaut ront et descire ;
Plus devint jaune que n'est cire
Se morte fust, che li fust biel* (v. 1104-1107)

Et, plus tard, interrogée par le duc :

*Celle, qui plus jaune est que cire
De la mésaise c'ot éue* (v. 5481-5482)

Le premier passage a sans doute été inspiré par ce fragment de *Le roman de Troie* (éd. L. Constans), référé à Hélène :

*Que son bliaut et descire ;
Plus devint jaune que n'est cire* (v. 16486-16487)

22

Gerbert de Montreuil, auteur du *Roman de la Violette*, a écrit aussi un *Perceval*, où nous pouvons lire (*Perceval le Gallois ou le Conte du Graal*, éd. M. Williams) :

*Quant ele entent c'on velt ocirre
Sa fille, plus gausne que cyre
Devint de paor et d'esmais.* (v. 13551-13553)

Le contexte suivant, de *Galeran de Bretagne* (éd. A. L. Foulet, BFM), est intéressant dans la mesure où le fait d'être jaune comme la cire est, d'une part, attribué à une souffrance d'ordre moral (la peine de Fresne à cause de Galeran). Il s'agit donc de la manifestation d'un sentiment. Mais, d'autre part, il est précisé que ce teint rappelle celui d'un cadavre. On voit bien ici le passage du physique au psychologique.

*Vous estes jaunes comme cire :
Fole est la fame qui se mire
Qui tel vis com vous portez porte ;
Il semble que vous soiez morte,
Tant estes esmortie et flestre :
Menez vous tel duel pour vo mestre
Ou pour Galeren mon nepveu ?* (v. 3777-3783)

Dans un célèbre passage de la *Chanson de Roland* (éd. W. Foerster, ms. C, p. 344), Aude se pâme en apprenant la mort du héros. En reprenant ses esprits, elle est jaune comme cire ; elle ne tardera pas à mourir de douleur :

*Aude se pasme mot durement sospire
quant ele reuint plus est iane que cire
deu reclama qui de tot ben est sire (CCCLXXVII)*

3. Roux comme le jaune de l'œuf

La forme *ros* ('qui tire sur le jaune orange, roux', cf. DMF) désigne différentes nuances du jaune. Bien que cette forme puisse être employée avec le sens de 'roux'¹², elle l'est aussi avec le sens 'blond' (notons que le catalan *ros, rossa*, de même origine — le latin *russus* — s'applique aux cheveux et est l'équivalent de *blond*) (DMF, s.v. *roux*) :

...il estoit bien forny et hault de tous ses membres et sa cher estoit blanche comme lis, et les yeulx vers et amoureux ; ses cheveux roux comme fin or. (Belle Maguel. C., 1453, 26)

Avec le sens 'jaunâtre', *ros* apparaît dans des comparaisons prenant comme premier terme 'dent' et comme deuxième terme 'jaune de l'œuf' (en ancien français, *moel* 'partie centrale', de *mediolum*¹³). L'exemple de base de ces comparaisons se trouve dans la description de la Demoiselle hideuse dans *Le Conte du Graal ou le Roman de Perceval* (éd. Ch. Méla, v. 4559-4561) :

*Et ses levres d'asne o de buef,
Ses danz resamble[nt] moieli d'euf
De color, tant estoient ros*

Comme le souligne Robidas (2020 : 49), nous trouvons, dans *The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes* (éds. W. Roach & R.H. Ivy, vol. 2, v. 2552-2554), un nain dont la description s'inspire sans aucun doute de celle de la Demoiselle Hideuse dans *Perceval* :

¹² Notons que le jaune et le roux (qui peut être considéré tantôt comme une nuance du rouge, tantôt comme une nuance du jaune) partagent de nombreuses associations symboliques négatives : la trahison (Judas), la tricherie (Renart), etc.

¹³ Signalons qu'en catalan la forme courante pour 'jaune de l'œuf' est *rovell de l'ou*, du latin **robicūlu*, variante de *robīgīne*, apparenté donc à 'rouge' ; par ailleurs, il existe la forme dialectale (Baléares) *vermell de l'ou*, attestée depuis le Moyen Âge : *Aprenen... de conèxer erbes e saber lur virtut e la propietal de les figues seques, del vermell del ou*, Metge SomniIII (cf. DIEC, s.v. *vermell*).

*Les danz avoit et granz et lonc,
Einsint jaunes com moiauf d'uef
Ses levres sont d'asne ou de buef*

Et, dans le *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles imprimés ou inédits*, éd. A. Montaiglon et G. Raynaud, p. 314, cf. T.-L- s.v. ros), nous lisons :

*Mout est hideus a démesure ;
Nule si laide criature
Ne fu veïe n'encontrée ;
[...]
Les danz roces con moiaus d'uef*

4. Autres deuxièmes termes de la comparaison

24

Mis à part *or, cire* et (*jaune de l'œuf*), nous trouvons des comparaisons intensives s'appliquant sur *jaune* et prenant d'autres deuxièmes termes de la comparaison. C'est le cas de *piéd d'escoufle*. Le terme *escoufle*, qui désigne un oiseau rapace (le milan), n'a pas survécu jusqu'à nos jours. Il était associé au vol et à l'avidité et il s'employait même comme insulte. Le plumage du milan est roux et brun, mais ses pattes sont d'une couleur jaune qui contraste avec son plumage. C'est le cas également pour d'autres Falconidés, mais c'est la patte du milan qui a été adoptée comme parangon du jaune dans des exemples comme le suivant, extrait de *D'un clerc* (1218), dans *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coinci (t. 4, p. 369, Frantext, 142) :

*Por ce est trop fox qui s'i enbat,
Mais cil truant, cil grant ermoufle
Qui jaunes sont com pié d'escoufle,
Ce m'est avis, si sont seür
Qu'il n'en ont doute ne peür.*

Dans l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* (éd. P. Meyer, v. 11445-11448), le cardinal Pierre de Capoue (légal du Pape) est décrit comme suit :

*Plus fu jaunes que pié d'escoufle;
Molt fist le seint, molt fist l'ermoufle.
Quant devant le rei Ricart vint,
& molt simplemen[t] se contint.*

Il s'agit de descriptions fort désobligeantes, où le symbolisme du jaune associé à la perfidie, la trahison, l'hypocrisie (*ermoufle*) jaillit avec toute sa force. Le jaune est la couleur de la bile, du fiel (avec la possible association *fel* 'fiel' / 4 'félon') (Pastoureau 2019 : 114).

Nous avons un autre oiseau, comme deuxième terme de la comparaison. Dans ce cas, cependant, l'association est positive. Il s'agit du loriot, qui est connu pour avoir un plumage jaune vif (dans le cas de l'oiseau mâle). Faisons remarquer que *loriot* provient de l'adjectif latin *aureolus* 'd'or, de couleur d'or' (diminutif de *aureus*, dérivé de *aurum* 'or') (cf. TLFi s.v. *loriot*). Voici un exemple avec *jaune* comme *tertium comparationis* : *si a [le col tout] jaune, de colour de oriaul bien luisant et a les eyles* (*Vers. liég. Livr. Mandeville T.R.*, c.1375-1390, 27, cf. DMF s.v. *oriol* 1).

Dans *Meraugis de Portlesgeuz* (éd. M. Szkilnik, v. 22-25), Lidoine, la fille du roi d'Escavalon est décrite comme suit¹⁴ :

*Mes la pucele avoit le chief
De bele assise, e li chevoel
Plus sors que penes d'orioel,
Le front haut e cler e bien fet.*

Les cheveux sors (d'un jaune brun), que nous avons déjà rencontrés ci-dessus, ne sont pas tout à fait blonds, mais sont aussi considérés sous un jour très favorable¹⁵. *Sor* s'emploie aussi pour le pelage des chevaux qui sont fauves.

Une comparaison peu fréquente rapproche les cheveux blonds et la laine. Dans *Audefrois le Bastard* (éd. A. Cullmann, p. 103), la belle Ydoine, injustement accusée d'adultère, est emmenée par sa mère auprès de son père :

*Par les treces la prent, qu'ele ot blondes com lainne
Devant le roi son pere isnelement l'en mainne*

Voici un autre contexte contenant la même comparaison dans *La Continuation de Perceval* de Gerbert de Montreuil (v. 7196-7201) :

*A tant le comenche a sachier
Li chevaliers par mi la treche,
Si la tient en si grant destreche*

¹⁴ D'autres comparaisons très favorables concernant les noms de couleur s'appliquent également à la belle Lidoine : *Et ot plus fresche e plus vermelle / La face que rose de pré* (v. 44-45) ; *Quant la langue parloit dedenz, / Li dent resambloient d'argent* (v. 52-53) ; *Ot une gorge esperital, / Plus blanche que noif ne cristal* (v. 55-56).

¹⁵ Considérons cet exemple de Machaut : *Car si cheveux resambloient fil d'or / Et n'estoient ne trop blond ne trop sor ; / Son front estoit / Blanc et poli, ne fronce n'i avoit, / Sans vice nul compassé si a droit / Que trop large n'estoit, ne trop estroit* (MACH., J. R. Beh., c.1340, 68, DMF, s.v. *sor*).

*A poi que ne li tolt l'alaine ;
Et cele, qui blonde est con laine
Pleure et gemist et crie et braït*

26

Rolland-Perrin (2010 : 137) s'étonne de la mise en rapport entre la couleur jaune et la laine et propose différentes interprétations des vers de Gerbert de Montreuil, tout en privilégiant une possible collusion de deux clichés : *blond comme l'or* et *blanc comme la laine*, qui serait favorisée par la rime avec *alaine*. Concernant l'exemple tiré d'*Audefroï le Bastard*, elle estime que la comparaison avec la laine ferait assimiler Ydoine à un agneau voué au sacrifice aux mains de parents dénaturés. Sans nier la plausibilité et la pertinence de telles hypothèses, nous n'excluons pas l'existence du cliché *blond comme laine*. En effet, la laine non apprêtée, crue ou brute, peut présenter diverses couleurs selon la bête, mais elle a souvent un teint jaunâtre, écru. La couleur naturelle de la laine serait le beige¹⁶ (cf. TLFi s.v. *beige* : Couleur de la laine naturelle et de fibres textiles non teintées, entre le blanc cassé et le marron très clair). N'oublions pas, bien que ce soit un cas exceptionnel, la toison d'or de Chryso-mallos ('laine d'or'), ni le fait que les eaux du fleuve Scamandre teignaient de jaune lumineux les brebis qui s'y baignaient (Pastoureau 2019 : 44). La laine est, d'ailleurs, constituée de poils. Il n'est donc pas totalement exclu qu'on ait pu la rapprocher des cheveux blonds. Il n'en reste pas moins que *blanc comme laine* est nettement plus fréquent que *blond comme laine* (nous avons trouvé une vingtaine d'exemples du premier contre deux du second).

Après le règne animal, nous avons le règne végétal. Un choix qui semble évident comme parangon du jaune est la fleur du genêt. Et, cependant, nous n'en avons trouvé qu'un exemple¹⁷. Encore est-il purement descriptif. Il se trouve dans *Le ménager de Paris* (éd. J. Pichon, t. 2, p. 166, cf. aussi BFM s.v. *geneste*), texte de la fin du XIV^e siècle. Il fait référence à un type de potage où la couleur jaune est obtenue moyennant le safran¹⁸ et l'œuf :

Geneste est dit geneste pource qu'il est jaune comme fleur de geneste. Et est jaunuy de moyeulx d'oeufz et de saffran.

Une autre plante dont la fleur est le parangon du jaune est le souci officinal (*Calendula officinalis*). Nous lisons dans *Chançon ferai, puis que Diex m'a doné* (dans Ziltener 1989, ANON. R.-Sp. 425, IV 27) :

¹⁶ Qui prendra par la suite la place du jaune dans les vêtements, devenant ainsi une sorte de jaune vestimentaire, parce que plus discret.

¹⁷ Rappelons que nous nous centrons sur les comparaisons de type intensif (*latu sensu*). Bien entendu, nous trouvons le genêt associé au jaune dans d'autres configurations syntaxiques.

¹⁸ Notons au passage la comparaison *être jaune comme (du) safran* 'avoir la jaunisse', dont nous n'avons relevé aucun exemple dans des textes médiévaux.

*Regardés bien es dames chascun jor:
Beles sont hui, demain ne seront mie;
S'un pou de mau les prent, ainz le quart jor
Seront eles plus jaunes que sousie;
Bien les poons comparer a la flor
Qu'en queut matin, au soir pert sa color.*

Le jaune ici est la couleur de ce qui est fané, vieilli. Pourtant, le jaune du souci n'est pas du tout considéré comme désagréable, comme nous pouvons le constater dans cette citation (cf. DMF s.v. *souci*₁). Notons que nous trouvons ici l'association entre *souci* et *soleil*, non pas à cause de la couleur, mais de l'héliotropisme (*souci* vient de *solsequium* 'qui suit le soleil') :

On pourroit aussi dire que la plus bele coulour jaune qui puisse estre, c'est celle qui ressemble à la flour de soussie, pour ce que elle se trait vers la couleur vermeille un bien petit, qui la ramaine a plus plaisant mesure. Et pour ce pourroit on dire que tout aussi que on voit que la soussie sieut tousdiz le soleil - et pour ce est elle appellee solsie, selon la verité - et que elle se oeuvre au matin quant il se lieve, et au vespre se clot et se retraits quant il se couche, et toute jour le sieut aussi come pour ly faire la reverence (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.- T.R., c.1400, 624).

Le cyprès, par sa verticalité, la pérennité de ses feuilles, son bois quasiment imputrescible, est symbole d'immortalité et d'ascension vers le ciel. Dans la *Chronique rimée de Philippe Mouskes* (éd. De Reiffenberg, t. II, v. 30871-30872), quand on énumère les reliques envoyées à Saint Louis, on mentionne un bout de la Vraie Croix, dont le bois serait aussi jaune que celui du cyprès :

*Et s'eut de la crois priés d'une ausne,
Tot ausi comme cipriés gausne.*

Comme c'est bien connu, Oiseuse ouvre au jeune homme la porte du verger du *Roman de la Rose* (éd. A. Strubel, v. 525-528). Voici la description de la dame :

*Adonc m'ovri une pucele
Qui asez estoit gente et bele :
Chevous ot blonz com .i. bacins ;
La char plus blanche c'un pocins*

Le mot *bacins* fait référence ici non pas à un récipient¹⁹, mais à la fleur de la renoncule, le bouton d'or, dénomination adoptée pour désigner un nom

¹⁹ Même si, en principe, un récipient en or pourrait être pris comme parangon de la blondeur, on ne voit pas pourquoi les cheveux seraient comparés à un bassin.

de couleur, un jaune tirant sur l'orangé. Notons également que le poussin, dont la chair est prise ici comme parangon de la blancheur, présente un duvet caractéristiquement jaune. Nous avons donc, dans ces vers, une isotopie du jaune associé à la beauté, à la noblesse d'allure.

Nous terminons notre parcours végétal par un exemple où la fleur n'est pas identifiée. Dans *Perceval le Gallois* (éd. Ch. Potvin, v. 44881-44883), le héros découvre plusieurs boucliers et lances de différentes couleurs appuyés contre des arbres. Un de ces boucliers est décrit de la façon suivante :

*Que li tiers plus gausnes estoit
Que la flours que li prés portoit.
E la lance autretele fu*

Nous ignorons quelle peut être exactement cette fleur de pré. Nous savons seulement que la lande était belle et paisible. Il peut s'agir du genêt, de l'ajonc ou de bien d'autres plantes sylvestres.

Nous avons aussi un représentant du monde minéral : l'ambre. Dans *Le livre du duc des vrais amants* (éd. D. Demartini et D. Lechat, v. 811-812) de Christine de Pizan, après avoir dansé pendant une grande partie de la nuit, le jeune duc raccompagne sa bien-aimée à la chambre de celle-ci :

28

*Lors la blonde comme l'ambre
Je convoyay en sa chambre.*

Faisons remarquer l'absence (dans notre corpus) du miel comme parangon du jaune ; ce substantif apparaît, cependant, comme parangon de la douceur : *Douce com miel, vraie com mere*, dans *Œuvres de Guillaume de Machaut* (éd. Hoëpffner vol. II v. 930 et Frantext 0806, p. 34). Le citron, qui aujourd'hui est un des principaux parangons du jaune, mais qui jouait un rôle plus modeste dans l'Europe du Moyen Âge que le coing ou le cédrat, en est aussi absent²⁰. Ces deux fruits, pourtant bien connus depuis l'Antiquité, manquent aussi à l'appel. Ce n'est que bien plus tard qu'on trouve des exemples comme *Ce malade est jaune comme safran, jaune comme un coin* dans le dictionnaire de Furetière (s.v. *jaune*) et, plus tard encore, des exemples comme : *Madame Grandet était une femme sèche et maigre, jaune comme un coing* (Balzac, *Eugénie Grandet*, 1834, p. 36, cf. TLFi s.v. *coing*). La paille et le blé

²⁰ La citrouille (du latin *citrus*) aurait aussi été possible comme parangon du jaune. En effet, bien que, de nos jours, nous la classions dans l'orangé, il faut tenir compte du fait que cette couleur n'est pas reconnue comme telle au Moyen Âge, où elle n'est qu'une nuance du jaune ou du rouge. Il est important de ne pas projeter nos catégories chromatiques sur le passé. Ainsi, par exemple, le crocodile pourrait être un parangon du jaune au Moyen Âge, car les bestiaires latins soulignent souvent le lien entre *crocodilus* et *croceus* ('jaune') (Pastoureau 2011 : 55), même si ce lien est étymologiquement inexistant.

sont également absents ; *paille* entre pourtant dans d'autres comparaisons: *aussi net que paille* (*Je suis aussi net que une paille. Il ne m'ont laissé pot ne peelle, Mais ont tout prins et cru et cuit.* Pouvre peuple H., c.1450-1492, 199) ou *plus dru que paille* (*Je les tue plus dru que paille,* Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 362) (cf. DMF s.v. *paille*). Et, pour ce qui est du blé, la langue moderne (mais non pas la médiévale) présente les expressions *blond comme les blés* et *doré comme les blés* (les blés mûrs ; Cérès est, bien évidemment, blonde).

Sont absentes aussi de notre corpus, comme parangon du jaune dans les comparaisons figées, la *bile* et *l'urine*²¹. La couleur de cette dernière jouait pourtant un rôle crucial pour le diagnostic de maladies au Moyen Âge au point que les nuanciers consacrés à la coloration de l'urine sont parmi les plus anciens qui existent (Pastoureau 2019 : 107).

En particulier, nous n'avons pas trouvé de comparaison figée où le soleil apparaisse comme parangon du jaune, alors que, la sémantique lexicale et la typologie linguistique font ressortir que l'association entre le soleil et la couleur jaune est très forte du point de vue cognitif (Wierzbicka 2009 : 124-127). Le soleil entre pourtant dans des comparaisons dont le *tertium comparationis* est *cler*, *resplandissanz* et *luisant* (*Aultrement ont dit iceulx infideles avoir veue une grande croix claire et luisante comme le soleil dans Le Voyage à Jérusalem en 1480*, p. 162, Frantext 6255).

Il serait à noter, finalement, que le terme *sable* (en tant que 'substance pulvérulente') n'apparaît pas, non plus, comme parangon du jaune. Cette même forme (mais procédant d'un étymon différent, en dernière instance emprunté au russe *sobol'* 'zibeline') désigne le noir en héraldique.

Conclusions

La notion de parangon est au cœur même de la sémantique des couleurs. On peut le constater aussi bien dans la définition des noms de couleur que dans leurs dénominations. Est jaune ce qui « [...] rappelle notamment la couleur du citron, de l'or, des blés mûrs » (TLFi, s.v. *jaune*), ce « [...] dont la nature offre de nombreux exemples (soufre, citron...) » (*Le Robert*, s.v. *jaune*). L'adjectif de couleur est souvent déjà une comparaison implicite ; ainsi, nous avons en latin : *aureus* ('jaune comme l'or'), *cereus* ('jaune comme la cire'), *croceus* ('jaune comme le safran').

²¹ D'autres possibles parangons, bien que nettement moins saillants, pourraient être la moutarde, la crème, la coquille de l'œuf, le soufre ou l'ivoire (qui apparaît cependant comme parangon du blanc).

En même temps, ces entités ont la couleur comme propriété saillante, p. ex, *cire* est définie comme *Matière molle, jaunâtre, produite par les abeilles* (*Le Robert*, s.v. *cire*) ou comme *Substance animale ou végétale jaunâtre et molle, sécrétée par les abeilles ou produite par certains arbres* (TLFi, s.v. *cire*). Les comparaisons *jaune comme cire* et *mou comme cire* font ressortir, donc, des composantes de la définition de ‘*cire*’.

De ce point de vue, ce que nous avons constaté concernant la couleur jaune semble être aussi le cas pour le blanc, le noir, le rouge et le vert (les autres quatre couleurs bien présentes comme *tertium comparationis* dans des comparaisons figées). Cependant, la couleur jaune a ceci de particulier qu’elle présente une claire spécialisation de certains deuxièmes termes avec certains des parasyonymes désignant cette couleur et ses nuances. En effet, les alinéas de cet article se réfèrent à différents lexèmes : *blond, jaune, roux*. À différence de ce que nous avons constaté dans les trois articles précédents (et l’article qui va être consacré au blanc suivra sans doute la même ligne²²), le terme qui prédomine ici n’est pas celui que nous pourrions considérer le lexème central (ou focal) de la classe²³, mais un lexème qui s’applique de façon prédominante (bien que non exclusive : *blond comme les blés, blond comme la bière...*) aux cheveux, aux poils ou au pelage.

30

Par ailleurs, seulement deux des lexèmes qui correspondent au deuxième terme de la comparaison (*or* et *cire*) présentent une certaine fréquence. Les autres sont rares (en tout cas, dans notre corpus). En effet, *l’ambre, la fleur du genêt, le jaune de l’œuf, la laine, le loriote, le pied d’escoufle...* n’apparaissent que dans très peu d’exemples, parfois un seul. Nous avons également observé l’absence de lexèmes qui seraient, en principe, de bons candidats à deuxième terme de ces comparaisons figées. Nous trouvons, en plus, peu de variété concernant les premiers termes de la comparaison : les cheveux, le teint de la peau (en particulier, du visage), les dents et, dans un seul exemple, une arme défensive : le bouclier.

Nous sommes donc devant une couleur qui entre plus rarement dans des structures phraséologiques que le blanc, le noir, le rouge et même que le vert (la seule vraie exception est l’association entre *l’or* et la blondeur des cheveux). Peut-être parce qu’il a été moins saillant du point de

²² Nous avons intitulé chacun des articles de la série consacrée aux comparaisons intensives (dont le présent texte fait partie) moyennant trois noms correspondant aux deuxièmes termes de la comparaison les plus fréquents pour chaque couleur (Blanco, à paraître : le sang, le feu et la rose), (Blanco, sous presse a : le charbon, l’encre et la mûre), (Blanco, sous presse b : La feuille, l’herbe et la ciboule). Un cinquième article, consacré au blanc, est en préparation.

²³ C’est-à-dire, le lexème le plus général, le moins restreint quant aux classes syntactico-sémantiques des substantifs avec lesquelles il peut se combiner.

vue cognitif. En effet, le vert et jaune ont pu être perçus comme proches (le latin *galbus*, étymon de *jaune*, fait référence à une couleur jaune-verte ou vert pâle et le russe *зеленый* 'vert' est apparenté aux formes *jaune* et à *yellow*). Il n'y a donc pas, à la base, une distinction tout à fait tranchée. Un grand nombre de plantes, parangon du vert, deviennent jaunes à certaines époques (pensons aux céréales) ; et le jaune est une couleur qui a pu être perçue comme secondaire par rapport à deux de ses qualités (la luminosité et la chaleur, qu'elle semble hériter de son grand référent : le soleil). La prégnance des comparaisons comme *Resplendissant si com or en soleil* (Guillaume de Machaut, *Ballade CLXXVI*, éd. V. Chichmaref) (cf. note 6) a peut-être réduit la couleur à un rôle secondaire par rapport au rayonnement, à l'éclat, et a privé ainsi la couleur jaune d'un parangon qui aurait pu jouer, pour cette couleur, un rôle similaire à celui du sang pour le rouge, la neige pour le blanc, le charbon pour le noir ou l'herbe pour le vert.

Bibliographie

- BLANCO, X. (à paraître a). Le charbon, l'encre et la mûre. La couleur noire comme tertium comparationis en français médiéval. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*.
- BLANCO, X. (à paraître b). La feuille, l'herbe et la ciboule. La couleur verte comme tertium comparationis en français médiéval.
- BLANCO, X. (sous presse). Le sang, le feu et la rose. La couleur rouge comme tertium comparationis en français médiéval. In Gross, G., Neveu, F. & Fasciolo, M. (dir.), *Décrire une langue : objectifs et méthodes*. Paris : Librairie Classiques Garnier.
- KLEIBER, G. (2007). Adjectifs de couleur et intensité : une énigme... 'très' colorée. *Travaux de linguistique*, 55, pp. 9-44.
- MEL'ČUK, I. & POLGUÈRE, A. (2021). Les fonctions lexicales dernier cri. In Marengo, S. (éd.), *La Théorie Sens-Texte et ses applications. Lexicologie, lexicographie, terminologie, didactique des langues*. Paris : L'Harmattan, pp. 75-155.
- OTT, A.G. (1875). *Étude sur les couleurs en vieux français*. Paris : Librairie É. Bouillon.
- PASTOUREAU, M. (2011). *Bestiaires du Moyen Âge*. Paris : Seuil.
- PASTOUREAU, M. (2019). *Jaune : Histoire d'une couleur*. Paris : Seuil.
- ROBIDAS, J. (2020). *Enjeux poétiques et énonciatifs de la narration à la première personne dans les trois premières Continuations du Conte du Graal*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en Littératures de langue française. Département des littératures de langue française. Faculté des arts et des sciences. Université de Montréal.
- ROLLAND-PERRIN, M. (2010). *Blonde comme l'or. La chevelure féminine au Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence (Senefiance, 57).
- SCHÄFER, B. (1987). *Die Semantik der Farbadjektive im Altfranzösischen*. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- WIDMER, W. (1929). *Volkstümliche Vergleiche im Französischen nach dem Typus "rouge comme un coq"*. Basel : Buchdruckerei Zbinden & Hügin.

- WIERZBICKA, A. (2009). The meaning of color terms : semantics culture and cognition. *Cognitive Linguistics*, 1 (1), pp. 99-150.
- ZILTENER, W. (1989). *Repertorium der Gleichnisse und bildhaften Vergleiche der okzitanischen und der französischen Versliteratur des Mittelalters*. Bern : Francke Verlag.

Sitographie

- BFM : *Base de Français Médiéval*. Lyon : École Normale Supérieure de Lyon, Laboratoire IHRIM, 2019. txm.bfm-corpus.org [06/07/2021].
- DCVB : *Diccionari català-valencià-balear*. Institut d'Estudis Catalans. Institució Francesc de Borja Moll. <http://dcvb.iec.cat> [03/07/2021].
- DMF : *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, ATILF, CNRS/Université de Lorraine. <http://www2.atilf.fr/dmf> [07/07/2021].
- FEW : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW> [03/07/2021].
- FRANTEXT : *Frantext*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. <https://www.frantext.fr> [07/07/2021].
- FURETIÈRE : *Dictionnaire universel*. <http://furetiere.eu> [02/07/2021].
- GODEFROY : *Dictionnaire de l'ancienne langue et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 1881. <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy> [05/07/2021].
- LE ROBERT : *Dico en ligne Le Robert*. <https://dictionnaire.lerobert.com> [02/07/2021].
- T.-L. : *Altfranzösisches Wörterbuch* (A. Tobler & E. Lommatzsch). Édition électronique de P. Blumenthal et A. Stein. Wiesbaden : Franz Steiner Verlag, 2002. <https://www.ling.uni-stuttgart.de/institut/ilr/toblerlommatzsch> [07/07/2021].
- TLFi : *Trésor de la langue Française informatisé*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. <http://www.atilf.fr/tlfi> [07/07/2021].

Notice biobibliographique

Xavier Blanco Escoda est professeur de philologie française à l'Université Autonome de Barcelone où il enseigne la lexicologie, l'histoire de la langue et la littérature médiévale. Il est l'auteur de nombreuses publications en lexicologie française et comparée, lexicographie et traduction. Il a coordonné des numéros de *Langages*, de *Cahiers de linguistique* et de *Linguisticae Investigationes* entre autres. Il fait partie du comité de rédaction et/ou du comité scientifique de revues comme *Cahiers de Lexicologie*, *Epos*, *Langue(s) et Parole*, *Le Français moderne*, *Linguisticae Investigationes*, *Phrasis* et *Verbum*.

Il est l'auteur de plusieurs dictionnaires électroniques de l'espagnol à très large couverture. Il a coordonné plusieurs projets de recherche nationaux et internationaux en lexicographie, phraséologie, traduction, traitement automatique des langues, terminologie et didactique des langues. Il a été secrétaire général du Réseau Lexicologie, Terminologie et Traduction (AUF) et, depuis 2005, il dirige le Laboratoire *Phonétique, Lexicologie et Sémantique* (UAB, SGR 442).

Il a été professeur invité à l'Université de Franche-Comté, l'Université Ludwig-Maximilians de Munich, l'Université Paris 13, l'Université Nova de Lisboa, l'Université de Białystok, l'Université d'État de Saint-Petersbourg, l'Université d'État de Biélorussie, l'Université de Varsovie, l'Université de Łódź et l'Université Pédagogique de Cracovie.